Fiche de données de sécurité (FDS)

1. Identification de la substance et de la société

***Nom du produit** : Sachets chauffants N-Ferno*

***Code de produit** : 6990 Lot de chauffe-mains, 6992 Chauffe-orteils, 6994 Assortiment d'articles chauffants, 6995 Semelles chauffantes, 6997 Chauffe-corps adhésif*

***Fabricant/Fournisseur** : Ergodyne*

***Adresse :** 1021 Bandana Boulevard East, Suite 220, Saint Paul, MN, États-Unis, 55108.*

***Tél.** : +18005355053, 13523233500*

***Mail** : deborah.miller@ergodyne.com*

***Pour plus d'informations, veuillez consulter :** Ergodyne*

***Numéro d'urgence** : +1 800 222 1222*

***Contact** : Centre antipoison des États-Unis*

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

***Classification selon le SGH** : Non classé comme marchandise dangereuse.*

***Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.*

***Étiquetage selon le SGH :** Sans objet.*

***Pictogrammes de danger du SGH :** Sans objet.*

***Mots-indicateurs du SGH :** Sans objet.*

Effets potentiels sur la santé humaine

***Inhalation :** Les produits finis ne présentent généralement aucun risque d'inhalation. Une exposition de courte durée à des niveaux élevés de poussières issues du traitement des matières premières peut provoquer une irritation mineure. Une inhalation importante de fumées d'oxyde métallique peut entraîner une fièvre des métaux, et une inhalation prolongée peut causer des lésions pulmonaires graves et permanentes.*

***Contact oculaire :** Les produits finis ne présentent généralement aucun risque lors du contact avec les yeux. Toutefois, les poussières issues de la transformation des matières premières peuvent provoquer une légère irritation oculaire. Il convient d'éviter tout contact direct avec les poudres afin d'éviter tout dommage physique.*

***Contact cutané :** Aucun effet aigu connu de ce produit lors du contact avec la peau, mais les matériaux internes peuvent irriter la peau présentant des lésions et provoquer une inflammation. En matière d'hygiène industrielle, l'exposition à tout produit chimique doit être réduite au minimum.*

***Ingestion :** Ce produit est susceptible d'être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une irritation de la bouche et du tube digestif, suivie de vomissements, de fièvre, de douleurs abdominales et d'une perte d'appétit.*

***EFFETS CANCÉROGÈNES** : Ce matériau n'est pas cancérogène. Classé comme non cancérogène par le NTP, l'OSHA et l'IRAC.*

***EFFETS MUTAGÈNES :** Non disponible.*

***EFFETS TÉRATOGÈNES :** Non disponible*

3 Composition/informations sur les ingrédients

Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec ajouts.

Nom des composants	*Numéro CAS*	*Proportion approximative (%) du poids*
Poudre de fer	*7439_89-6*	*55,5 % ± 5 %*
Eau	*7732-18-5*	*21,5 % ± 5 %*
Vermiculite	*1318-00-9*	*8,84 % ± 5 %*
Charbon actif	*7440-44-0*	*8,5 % ± 5 %*
Chlorure de sodium	*7647-14-5*	*5%±5%*
Polymère superabsorbant	*61788-39-4*	*0,66%±5%*

4 Mesures de premiers soins

Généralement sans danger lors de manipulations normales, il convient toutefois de toujours respecter les bonnes pratiques de laboratoire. Éviter tout contact des matériaux internes avec la peau ou les yeux, ainsi que l'inhalation de toute poussière produite.

Inhalation *: Éloignez la victime de la source de la contamination et transportez-la immédiatement à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrez de l'oxygène. Consultez un médecin.*

Contact oculaire *: Rincez abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Consultez un médecin. Contact cutané : Rincez abondamment la peau à l'eau pendant quelques minutes. Consultez un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.*

Ingestion *: Si la victime est consciente et alerte, donnez-lui 2 à 4 verres de lait ou d'eau. N'administrez jamais rien par voie orale à une personne inconsciente. Appelez les secours.*

5 Mesures de lutte contre les incendies

Informations générales *: Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à pression positive, homologué MSHA/NIOSH (ou équivalent), ainsi qu'un équipement de protection complet. La substance est incombustible ; elle ne brûle pas.*

Moyens d'extinction appropriés *: Eau, CO2, produits chimiques secs, mousse-brouillard.*

Risques d'incendie/d'explosion *: La combustion libérera des gaz ou des fumées toxiques. Risque d'explosion négligeable.*

Procédure de lutte contre les incendies *: Portez un appareil respiratoire autonome conforme aux normes NIOSH.*

6 Mesures en cas de déversement accidentel

Petit déversement : *Utilisez les outils appropriés pour déposer les produits solides dans un conteneur à déchets adapté. Complétez le nettoyage en arrosant la surface contaminée et éliminez les déchets conformément à la réglementation locale et régionale.*

Déversement important : *Utilisez une pelle pour déposer le matériau dans un conteneur à déchets approprié. Complétez le nettoyage en arrosant la surface contaminée et laissez l'eau s'évacuer dans le système sanitaire. Assurez-vous que la concentration du produit ne dépasse pas la VLE (Valeur Limite d'Exposition). Consultez la fiche de données de sécurité (FDS) et les autorités locales pour connaître la VLE.*

7. Manutention et stockage

Les règles relatives au stockage s'appliquent à l'atelier où le produit est manipulé :

Manutention : Lors du déplacement de produits en vrac, le port de gants de protection est nécessaire. Les produits contenant des matériaux fragiles doivent être manipulés avec précaution. Suivez les pratiques exemplaires en matière de fabrication et d'hygiène industrielle. Maintenez une bonne hygiène personnelle et s'abstenir de manger, de boire ou de fumer pendant la manipulation. Portez des lunettes et des gants de protection lors de la manipulation des matériaux. Portez des vêtements propres.
Respectez tous les avertissements et précautions mentionnés pour le produit.

Stockage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la chaleur et de la lumière, dans un endroit protégé afin d'éviter tout choc contre un objet dur. Évitez la formation de poussière et neutralisez toute source d'inflammation. Limitez au maximum le contact avec l'air.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage : Aucune.

8. Contrôle d'exposition / de protection individuelle

Contrôles techniques : Utilisez des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration localisée ou d'autres dispositifs de protection pour maintenir les concentrations de polluants dans l'air sous des limites d'exposition recommandées. Si les opérations effectuées génèrent de la poussière, des fumées ou des fines gouttelettes, assurez une bonne ventilation pour maintenir l'exposition aux contaminants aéroportés sous la limite d'exposition.

Protection personnelle : Blouse de laboratoire. Masque anti-poussière. Veillez à utiliser un masque homologué/certifié ou équivalent. Gants. Gants de protection : Gants de protection.

Protection oculaire : Portez des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de sécurité pour procédé chimique, tel que décrit dans la réglementation de l'OSHA sur la protection des yeux et du visage sous 29 CFR 1910.133 ou dans la norme européenne EN166.

Respirateurs : Respectez la réglementation de l'OSHA relative aux appareils respiratoires, qui figure sous 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN149. Utilisez un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH/MSHA ou conforme à la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont dépassées ou si vous ressentez une irritation ou d'autres symptômes.

Mesures liées à la santé : Des systèmes de ventilation par aspiration locale peuvent être nécessaires pour certaines opérations.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Information générale	
Forme :	Poudre solide dans un sachet non tissé
Couleur :	Blanc
Odeur :	Inodore
· Changement de condition	
Point de fusion/Plage de fusion :	Non disponible
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	Non disponible
Combustion spontanée :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Non disponible
Densité :	
Densité relative :	>l(Eau=l)
Densité de vapeur :	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Solubilité/Miscibilité dans l'eau :	Légèrement soluble
Valeur pH :	Non disponible

10 Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : *Stable dans des conditions normales de température et de pression.*

Produits de la décomposition : *Les produits de combustion suivants peuvent être générés : oxyde métallique et eau.*

Matériaux avec lesquels la substance est incompatible *: Les produits peuvent réagir chimiquement avec les halogénures, les oxydants puissants et les acides forts.*

Polymérisations dangereuses : *Ne se produiront pas.*

Remarques particulières sur la réactivité *: Non disponible.*

11 Informations toxicologiques

Toxicité pour les animaux :

DL50 : Non disponible.

CL50 : Non disponible.

Autres effets toxiques sur l'homme *: Non disponible.*

Remarques particulières sur les effets chroniques chez l'homme : *Non disponible.*

Remarques particulières concernant d'autres effets toxiques sur l'homme : *Non disponible.*

12 Informations écologiques

Écotoxicité *: Non disponible.*

Produits de la biodégradation : *Il est peu probable que des produits de dégradation à court terme non dangereux se forment.*

Danger pour l'eau/Protection de l'eau : *Classe de danger pour l'eau 0 (Réglementation allemande) (Auto-évaluation) : Aucun danger pour l'eau.*

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit : *Doit être éliminé conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales applicables.*

Recommandation : *Ne doit pas être mis aux rebuts avec les ordures ménagères.*

Recommandation d'élimination pour l'emballage *: L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation officielle.*

14 Informations sur les transports

Nom d'expédition réglementaire selon les normes de l'ONU *: NOS*

Numéro ONU *: Non disponible.*

Groupe d'emballage *: Non disponible.*

Polluant marin : *Non disponible.*

Quantité de substance dangereuse à déclarer : *Non disponible.*

Dispositions particulières relatives au transport *: Sans objet.*

Classification DOT *: Matériau non réglementé par le DOT (États-Unis).*

Classification TDG *: Non contrôlé par le TDG (Canada).*

Classification ADR/RID *: Non contrôlé par l'ADR (Europe).*

Classification JMO/IMDG *: Non contrôlé par le JMO/IMDG.*

Classification JCAO/IATA *: Non contrôlé par l'IATA.*

15 Informations réglementaires

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les critères de la norme fédérale de communication des risques de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Cependant, les poussières et fumées émises par ce produit peuvent être dangereuses.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : *Certains composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.*

Liste des signalements en matière de santé et de sécurité : *Aucun des produits chimiques ne figure sur la liste des substances à déclarer en matière de santé et de sécurité.*

Substances dangereuses CERCLA et RQ correspondantes : *Aucun des produits chimiques contenus dans ce matériel ne possède de RQ (quantité signalable).*

Règles relatives aux tests chimiques : *Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est soumis à une réglementation de test chimique.*

Substances extrêmement dangereuses (article 302 de la loi SARA) : *Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit ne possède de TPQ.*

OSHA : *Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est considéré comme hautement dangereux par l'OSHA.*

Proposition 65 de Californie - Niveau de risque non significatif en Californie : *Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est répertorié.*

Liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) du règlement REACH : *Aucun des ingrédients n'est répertorié.*

16 Autres informations

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive de la commission ISO 11014:2009.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) proviennent de sources que nous estimons fiables. Cependant, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions et méthodes de manipulation, de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent dépasser nos connaissances. Pour cette raison, ainsi que d'autres, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais découlant de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit, ou y étant liés de quelque manière que ce soit. Cette FDS a été préparée et est exclusivement destinée à ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, les informations de cette FDS pourraient ne pas être applicables.

-Abréviations et acronymes :

ADR *: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route.*

RID *: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.*
IMDG *: Code maritime international pour les marchandises dangereuses.*
IATA *: Association internationale du transport aérien.*
OACI *: Organisation de l'aviation civile internationale.*
TDG *: Programme canadien de transport des marchandises dangereuses.*
DOT *: Ministère des Transports des États-Unis.*
SGH *: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.*

CAS *: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).*
ACGIH *: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.*
NFPA *: National Fire Protection Association.*
TSCA *: Loi sur le contrôle des substances toxiques.*

CL50 *: Concentration létale, 50 %.*

DL50 *: Dose létale, 50 %.*
PBT *: Persistant, bioaccumulable et toxique.*
vPvB *: Très persistant et Très bioaccumulable.*

* *Fin*

* ** * * * * * * * * * * * * * * * * * * *